

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 07.067

L'An deux Mille Sept, le 22 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 15 juin 2007

DATE D'AFFICHAGE

Le 15 juin 2007

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints.

M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme CROUÉ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, M. MERLE, M. POTENNEC, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Mme TURPIN, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme DAVID-COURTIN représentée par M. CAU
Mme DOUMECQ représentée par M. BOURGEOIS
Mme DURAND représentée par M. DENIS
Mme JOLY représentée par M. MERLE
Mme LABEYRIE représentée par Mme MONTRON
Mme MOINET représentée par Mme LECOMTE
Mme PELTIER représentée par M. SIMONNET
M. RAYMOND représenté par M. CHABANEAU

ABSENTS -EXCUSES : M. MOST, Mme BARRAUD-DUCHÉRON, M. FAVRE, Mme ISENDICK

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 21
Nombre de votants : 29

Madame CROUÉ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : REHABILITATION DES VOUTES DU PORT DE PLAISANCE
APPROBATION DE L'AVANT-PROJET

VOTE : UNANIMITE

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 29 décembre 2006 a retenu l'équipe de maîtrise d'œuvre LANOIRE et COURRIAN / INGEROP / ACTE LUMIERE, comme lauréate pour le projet de rénovation des voûtes du port de plaisance.

Après avoir élaboré les missions Diagnostic et Esquisse, l'équipe de conception a ensuite établi le dossier d'Avant-Projet.

Après analyse technique et fonctionnelle de ce dossier, et après avoir consulté les commerçants des voûtes du port, le conseil d'administration de la Régie du port et l'architecte des Bâtiments de France, il est proposé à l'Assemblée Délibérante d'approuver l'Avant-Projet et d'arrêter le coût prévisionnel définitif des travaux à 3,6 millions d'Euros hors taxe, pour les prestations prises en compte par l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Les travaux se décomposent comme suit :

Ø Prestations d'aménagement telles que décrites au programme :

- Quai en deck compris encorbellement, réseaux, voirie, terrasses couvertes, éclairage, espaces verts, mobilier urbain, signalétiques générales de l'espace commercial etc...
- Fondations spéciales encorbellement du deck

Ø Parti urbain consistant à dégager un axe visuel depuis le Front de Mer :

- Démolition du belvédère, démolition et reconstruction de 2 commerces et des kiosques de location bateaux, création d'un grand escalier

Ø Equipements demandés par les commerçants lors de la phase Esquisse :

- Bâches latérales de protection des terrasses couvertes
- Signalétiques pour chaque terrasse couverte

Ø Espaces piétonniers en dallage

Il est précisé que des demandes de subventions seront sollicitées auprès du Conseil Régional et du Conseil Général, concernant l'aménagement de ce front de mer à vocation portuaire, commerciale et touristique.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU les avis favorables des commerçants des voûtes et du conseil d'administration du port,
- VU l'avis favorable de la Commission des Travaux du 13 juin 2007,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- D'approuver l'Avant-Projet établi par l'équipe de maîtrise d'œuvre concernant le projet de rénovation des voûtes du port de plaisance dont le coût prévisionnel des travaux s'élève à 3,6 millions d'Euros hors taxe,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à engager la phase opérationnelle du projet et à faire procéder au dépôt de permis de construire,
- De confirmer les demandes de subventions auprès du Conseil Régional et du Conseil Général.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 26 juin 2007

Le Maire,
H. LE GUEUT